

DEPARTEMENT DU DOUBS  
Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Frasne  
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 04 juillet 2019  
Date de convocation : 28/06/2019  
Affiché le 09/07/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 04 juillet à 20 h 45, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrick LIEGEON.

**Étaient présents :** Mmes. FAGIANI, COUTURIER,  
**MM.** PACQUELET, LIEGEON, VUILLARD, BERGER

**Etaient absents excusés :** Mme VIONNET donnant procuration à M. VUILLARD, M. JOURDIN donnant procuration à M. PACQUELET

**Etaient absents non excusés :** MM. ILLICETO, CANNELLE, REMONAY.

**Secrétaire de séance :** Mme COUTURIER Mathilde

Approbation du compte rendu du 12/06/2019, à l'unanimité.

#### **BUDGET - FINANCES**

Location salle du camping : de nouvelles règles de fonctionnement sont adoptées à l'unanimité.

	Particuliers Habitants du village	Syndic de copropriétés	Club de plongée	Associations locales
Location 1 journée	60 €	60 €	30 €	gratuit
Location 2 jours	120 €	120 €	30 €	gratuit
Chauffage hiver	20 €	20 €	10 €	gratuit
Caution salle	100 €	100 €	50 €	gratuit
Caution nettoyage	50 €	50 €	50 €	50 €

#### **ÉCONOMIE - TOURISME**

Après un démarrage timide à cause de la météo, le mois de juin d'avère meilleur et a permis de rattraper financièrement la saison.

#### **PATRIMOINE URBANISME TRAVAUX VOIRIE**

Dossiers urbanisme en cours :

- Dossier DREZET/ LEHMANN : l'affectation du local commercial est maintenu, il restera commercial ou de service, en application de l'article UA2 du plan local d'urbanisme.

- Aménagement plage et parking :

Le devis Boucard pour le parking d'un montant de 63 000€ pour l'aménagement du parking public à vocation touristique, et l'aménagement de la plage est validé, ces devis seront transmis au Syndicat Mixte des 2 Lacs et du Mont d'Or sera déposée.

- coupes d'arbres près de l'abri bus :

Suite à l'entretien avec le Maire, la propriétaire des arbres à proximité immédiate de l'abri bus, refuse de les faire couper. La commune poursuit la procédure

### **EDUCATION CULTURE LIEN SOCIAL**

Comité de pilotage de l'ADMR :

Plusieurs réunions se sont tenues avec la commune de Labergement Ste Marie, les responsables du périscolaire, l'ADMR, les parents d'élèves. L'objectif est d'améliorer l'organisation et la gestion de la plage méridienne. Plusieurs propositions ont été retenues. Ces nouvelles règles feront partie du nouveau règlement en cours d'élaboration et applicable à la rentrée 2019/2020.

### **AMENAGEMENT DU VILLAGE**

L'avant-projet de voirie de la RD 129 est adopté à l'unanimité, avec l'intégration de l'écluse.

L'avant-projet de l'aménagement de la route de Malpas est validé à l'unanimité, suite aux modifications apportées.

Présentation de l'avant-projet de l'aménagement d'un lotissement privé de 4 parcelles, réalisé par le Cabinet ANDRE, pour le compte de MM. ROUGET et PACQUELET. Une réflexion sur la dérivation de la conduite DN80 passant actuellement au milieu du lotissement dans la boucle du haut de Saugeon au et milieu d'un terrain, est à l'étude.

### **AGRICULTURE BOIS FORET**

Le conseil adopte à l'unanimité le renouvellement de la certification de gestion durable de la forêt communale.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNE**

La recomposition de l'organe délibérant de la communauté de commune est adoptée, à l'unanimité par le conseil municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Autorisation de plongée délivrée par le Préfet, pour le club Aqua Sport Comtois pour la saison 2019/2020.

- Contre-indication de l'Agence Régionale de Santé, pour les enfants et femmes enceintes de consommer du fromage au lait cru, sauf les fromages à pâte pressée cuite, comme le comté.

- Le conseil accepte à l'unanimité la demande d'adhésion de la commune de Oye et Pallet au Syndicat de transport de la rive gauche du lac Saint Point

- Pot de départ de la secrétaire de mairie le vendredi 06 septembre 2019 à 18h30

- Journée sans voiture la Sous-Préfecture a demandé un bilan de la manifestation, il en ressort un souci de fermeture de route à 9h et d'arrêt de circulation, une proposition de maintenir cette manifestation mais tous les 2 ans.

- Triathlon : l'édition de cette année a connu une affluence record. Une bonne organisation, beaucoup de retours positifs parmi les participants, les militaires et le Colonel VINCLERC dans le cadre du championnat de France.

Les organisateurs remercient très chaleureusement les habitants et particulièrement les agriculteurs et les bénévoles.

Une réflexion doit être envisagée pour améliorer la gestion des parkings.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10.

Le Maire, Patrick LIEGEON.